

Éducation. En Normandie, une carte scolaire 2021 « plus apaisée » que les précédentes

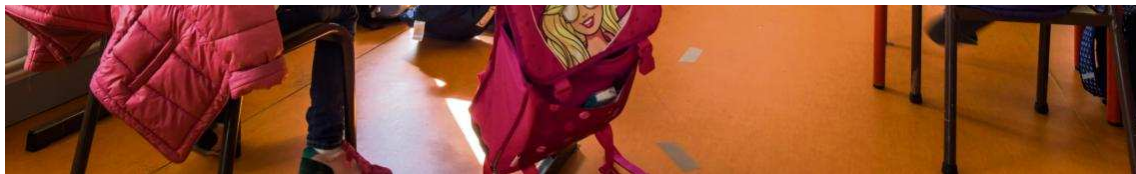
Par Thomas DUBOIS et Boris MASLARD

6-8 minutes

Mis en ligne le 12/02/2021 à 06:53

En attendant les arbitrages définitifs, les premiers éléments de la prochaine carte scolaire, dans l'Eure comme en Seine-Maritime, laissent augurer une rentrée plus apaisée que d'habitude. En Seine-Maritime, l'Inspection académique promet des effectifs plus légers dans les écoles, ainsi que des efforts dirigés en faveur du monde rural.





Le nombre d'écopliers seinomarins ne cesse de baisser depuis 2016. (photo B.Maslard/Paris-Normandie)

Le nombre d'écopliers seinomarins ne cesse de baisser depuis 2016. (photo B.Maslard/Paris-Normandie)



À l'initiative de l'appel des élus normands sur la carte scolaire, la sénatrice communiste de Seine-Maritime Céline Brulin a interpellé le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer, mercredi : « Monsieur le ministre, allez-vous abandonner l'arithmétique des choix comptables, déconnectés de la réalité, pour enfin faire une équation positive de la carte scolaire ? »

Or, pour Jean-Michel Blanquer, « en Seine-Maritime, à la

rentrée prochaine, le taux d'encadrement va battre un record historique, vous n'aurez jamais eu autant de professeurs par rapport au nombre d'élèves à l'école primaire ».

Sauf que le département « est encore en retard en termes de taux d'encadrement à l'échelle de la France », rétorque Céline Brulin, qui a exhorté le ministre à « accorder des postes, accorder des heures ».

« Jamais l'école primaire n'a fait l'objet d'une telle priorité budgétaire, maintient de son côté le ministre de l'Éducation. C'est une vérité que chacun peut vérifier dans le projet de loi de Finances, ce n'est pas une opinion, c'est une réalité ! »

« Des postes, il en faudrait des centaines »

La relative mansuétude des syndicats à l'égard de la carte scolaire n'empêche pas la méfiance et les critiques.

Un bon nombre de participants au CDEN (Conseil départemental de l'Éducation nationale) de Seine-Maritime, parmi les syndicats et représentants de parents d'élèves, ont d'ailleurs voté contre le projet de carte scolaire mercredi soir. Un rejet de principe pour dénoncer des moyens toujours insuffisants et « *parce que l'on voudrait qu'il n'y ait aucune fermeture* », indique Élisabeth Lechevallier, à la FCPE. Et si cette dernière salue les efforts de l'administration, « *on sait aussi que tous les postes ont été injectés, et qu'il n'y a plus de marge manœuvre pour des aménagements d'ici la rentrée* ».

Pour Pierre Viot, du syndicat enseignant Snuipp-76, « *33 postes ce n'est pas assez, il en faudrait des centaines* » au regard de la situation actuelle et des objectifs affichés. Alors oui, le rectorat aurait pu faire beaucoup moins, comme le stipule Olivier Wambecke, sauf « *qu'en calquant ses chiffres*

d'encadrement sur ceux de l'année dernière, qui était catastrophique », selon Pierre Viot, le directeur académique participe à « *une logique du pire* ».

« **Manque de remplaçants** »

Le discours est similaire au syndicat Unsa Éducation. « *Le nombre de postes annoncés ne suffira pas* », estime ainsi Jean-Charles Hagnéré. Ce dernier juge « *l'équation difficile* » entre les ambitions et les moyens alloués à leur service. Au passage, il regrette la mobilisation, dans le cadre cette carte scolaire 2021, de « *douze équivalents temps plein* » pour le plan de formation renforcée en français et mathématiques destiné aux enseignants. « *En cette période de crise sanitaire, les collègues ont autre chose à faire que de penser à la formation, il faut gérer l'urgence avant tout.* »

Dans l'Eure, « *le gros problème, c'est le manque de postes de remplaçants : sur les 33 supprimés cette année, ils n'en rouvrent que 14* », évoque quant à elle Mathilde Marnière. « *Certes, c'est lié à la circulation actuelle du virus, mais pas que... Ces postes sont devenus une variable d'ajustement* », affirme la syndicaliste, alors que des problèmes de remplacements se rencontrent actuellement « *tous les jours* » dans le département, selon elle.





Pour les syndicats, les moyens alloués ne sont pas à la hauteur.
(Photo B.Maslard/PN)

Dans le second degré, l'inquiétude de la dotation horaire

Tandis que s'expriment des inquiétudes sur les dotations horaires, le rectorat fait aussi des efforts pour les collèges, assure Olivier Wambecke, directeur académique.

Notamment en direction « *des élèves en situation de handicap* », avec la création de « *cinq Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) supplémentaires* » en Seine-Maritime. « *Et nous continuons à comptabiliser les élèves Ulis dans les classes ordinaires* », assure le directeur académique.

Ce dernier annonce par ailleurs l'ouverture de 11 classes supplémentaires dans le département (à Bacqueville-en-Caux, Bihorel, Bolbec, Duclair, etc.), avec l'objectif de maintenir les seuils à « *23 élèves par classe en REP+, 25 en REP, 27 en milieu rural isolé et 29 dans les autres secteurs* ». La moyenne départementale devrait ainsi s'établir à « *24,6 élèves par classe* », souligne Olivier Wambecke.

« Un public qui a besoin d'être soutenu »

Par ailleurs, la dotation horaire moyenne sera de « *29 heures par classe* », précise-t-il, alors que le sujet préoccupe un certain nombre d'établissements du second degré.

Plusieurs collèges et lycées, à [Auffay](#), [Dieppe](#), [Elbeuf](#) ou encore Lillebonne, se sont déjà mobilisés pour dénoncer des pertes

d'heures, généralement assimilées à une perte de la qualité de l'enseignement.

Au [lycée Marc-Bloch de Val-de-Reuil, dans l'Eure, les profs ont récemment exprimé leur ras-le-bol](#) en déposant une motion en conseil d'administration contre la réduction de la dotation horaire globale de l'établissement. Ces derniers comptent toujours sur un échange avec le rectorat.

« Environ 40 % de nos élèves viennent de milieux défavorisés, nous recevons un public qui a besoin d'être soutenu par des moyens, explique Émilie, enseignante au lycée. L'an prochain, on nous enlève 53 heures, ce qui fera 163 heures en moins sur les quatre dernières années, sans que cela ne soit vraiment justifié. Cela se traduit par des effectifs surchargés, notamment en seconde, des suppressions de postes, des pertes d'heures pour les collègues... Si on continue à nous enlever autant de moyens tous les ans, ce ne sera pas tenable. Surtout qu'en ce moment, même si nous voyons toujours les élèves à mi-temps, nous n'avancions pas du tout de la même façon. »

T.D.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) : [Coronavirus](#)